

## Dispositions relatives aux greenBackup Private greenBackup Free

Les dispositions concernant les abonnements de nos produits variant, le contrat conclu individuellement avec green.ch s'applique toujours.

### 1.1 Période de facturation et durée d'abonnement

Toutes les factures sont dues sans déduction dans les 30 jours à partir de la date de facturation. En cas de retard de paiement, des frais de rappel de CHF 25.- sont facturés.

Durée d'abonnement minimale: 12 mois

### 1.2 Verrechnungsmodus

La facturation des abonnements a lieu mensuel. La facture comprend les frais d'abonnement et les coûts pour le stockage utilisé du mois précédent.

### 1.3 Mode de facturation

En cas de retard de paiement, la société est en droit de bloquer immédiatement l'accès. Si le service a été désactivé en raison d'un retard de paiement, le signal peut être réactivé sur demande écrite, après comptabilisation des paiements de factures en suspens, contre paiement des frais d'activation et de frais administratifs supplémentaires de CHF 40.-.

### 1.4 Changement d'abonnement (upgrades et downgrades)

Un changement d'abonnement peut être fait avec effet immédiat. Un changement d'abonnement peut être fait avec effet immédiat. Veuillez prendre note qu'un certain profil ne peut pas être transféré à un autre type d'abonnement. Les sauvegardes qu'ont déjà été créés doivent donc être recréées.

### 1.5 Fair use policy

Les clients peuvent utiliser raisonnablement (fair use) les services dont l'utilisation et/ou l'étendue ne sont pas limitées par green.ch. Si une utilisation sollicitant excessivement la performance des systèmes et/ou des circuits de données est constatée, green.ch se réserve le droit de limiter ou de désactiver les services proposés. Les offres de téléchargement de musique, de vidéos et/ou d'images ainsi que toute autre offre faisant appel à d'importants volumes de données peuvent par exemple se traduire par une utilisation excessive.

### 1.6 Résiliation

Nach Ablauf der Mindestabonnementsdauer von einem Jahr beträgt die Kündigungsfrist 1 Monat auf Ende der Rechnungsperiode. L'annulation doit être faite par écrit par demande de soutien (billet) ou par lettre/fax. Le billet doit être soumis par le portail client <https://my.green.ch>. En cas de résiliation avant expiration de la durée d'abonnement minimale ou à une date non convenue dans le contrat, tout remboursement est exclu. S'il n'est pas résilié, l'abonnement est reconduit tacitement pour une nouvelle période de 1 mois. green.ch AG ne surveille pas activement si les services abonnés sont vraiment utilisés.

[CGV de green.ch](#)